

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



L'Acadie Perdue de Michel Roy

Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, éd. France/Amérique, 1978

Réal Ouellet

Numéro 17, printemps 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40624ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ouellet, R. (1980). Compte rendu de [L'Acadie Perdue de Michel Roy / Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, éd. France/Amérique, 1978]. *Lettres québécoises*, (17), 72–73.

L'Acadie Perdue

de Michel Roy



Un peuple martyr est-il donc un peuplé élu ? Alors pour venger tant d'iniquités, pour compenser tant de souffrances, quelles glorieuses destinées nous attendent ! (Lauvrière, la Tragédie d'un peuple, Paris, Bossard, 1922)

J'ai l'impression qu'on n'a pas beaucoup parlé de *l'Acadie perdue*, ce très beau livre, passionné, violent dans son lyrisme autant que dans la logique de sa démonstration, appuyée sur des faits, des chiffres et une largeur de vue plutôt rare. Peut-être est-on un peu saturé de toutes ces histoires et chansons venues du pays de la Sagouine penchée sur son seau d'eau sale. Peut-être voit-on là quelque dangereux artifice à saveur politique destiné à colorer un peu plus la « mosaïque canadienne ». La rencontre récente de Pélagie couverte de lauriers avec un Joe Clark toujours éberlué a de quoi faire plisser les yeux ; et l'ardeur plutôt insolite de Radio-Canada à faire chanter l'Acadie par les voix d'Édith Butler puis de Calixte Duguay (« ne me demandez pas pourquoi... nous sommes encore debout ») paraît un peu suspecte quand on entend des groupes acadiens dire au C.R.T.C. qu'ils voudraient capter la télévision de Radio-Canada justement. Du reste, comme tout le monde le sait, les derniers balbutiements des peuples à l'agonie sont les plus beaux et le folklore n'est jamais plus vivant que lorsque sont morts ceux qui l'ont créé.

M. Roy a bien raison de commencer son livre par un rappel des débuts de l'Acadie. À cette époque de la colonisation française, deux éléments frappent déjà ; la position stratégique de l'Acadie et la dispersion de sa population peu nombreuse. Au moment où il explore avec de Monts la côte est de l'Amérique

du Nord, jusqu'au sud de l'actuel Cap Cod et qu'il entrevoit la possibilité de se rendre de l'Acadie en Floride par voies d'eau à l'intérieur des terres (!), Champlain comprend que l'Acadie constitue bien plus qu'une porte d'entrée naturelle pour le continent américain : cet avant-poste français peut harceler les groupes frontaliers de la Nouvelle-Angleterre ou même, à l'aide d'Indiens alliés, faire un raid aussi rapide que meurtrier au cœur des colonies anglaises. Position stratégique avantageuse, mais, par le fait même, menacée, puisque les Anglo-américains n'auront de cesse qu'ils n'auront détruit cette menace à leur flanc. L'Acadie, coincée entre deux puissances colonisatrices, est déjà victime désignée de l'histoire avant même que celle-ci ait commencé à s'accomplir. Elle sera d'ailleurs condamnée très tôt à une neutralité intenable, aussi inacceptable pour les Français que pour les Anglais : prise par ceux-ci — pour une quatrième fois ! — en 1710, elle est forcée de promettre fidélité au roi d'Angleterre mais ne peut que rester « neutre » face aux deux impérialismes qui peuvent l'écraser à tout moment.

C'est cette éternelle obligation puis rêve de neutralité que débusque M. Roy à travers l'histoire et surtout la mythologie d'une certaine Acadie. Après la dispersion, sans espace géographique ni structure institutionnelle politico-économique où poser ses assises, l'Acadie s'invente un espace mental compensatoire inspiré de la Bible, de Longfellow (le célèbre *Évangéline* traduit par Lemay), de Rameau de Saint-Père (*Une colonie féodale en Amérique : l'Acadie 1604-1881*, Paris, Plon, 1889) . . . On sait à quel point les peuples opprimés et paralysés dans leur agir collectif n'arrivent à s'enraciner dans leur passé que par le recours à l'image d'une espèce d'âge d'or antérieur à leur déchéance.

« S'il y a un peuple qui ait rappelé l'âge d'or tel qu'il est décrit dans l'histoire, c'étaient les anciens Acadiens », écrivait justement Rameau de Saint-Père. À défaut de héros qui ont porté haut et loin le geste guerrier et la parole triomphante, on a entretenu l'image de la vierge Évangéline, si touchante dans ses malheurs, impuissante mais fidèle à son Acadie ; sans réalisations qui aient laissé des traces dans la mémoire des peuples, il a bien fallu se rabattre « sur des valeurs d'un caractère plus prosaïque : la réussite agricole et l'aptitude à nous reproduire, par exemple. Et sur des valeurs d'intériorité, comme la pureté, la sagesse, la droiture, la fidélité, l'amour du travail, la piété et toutes les vertus corollaires » (p. 78). Et quand la pureté prévaut sur l'agir, les voies de la Providence sont toutes tracées et le destin d'un petit peuple disséminé peut apparaître comme une renaissance, quoi qu'en disent les données démographiques les plus précises. Nous avons bien connu ici au Québec ce genre de tentation — plus ambitieuse encore — et qu'on a appelée messianisme.

Derrière la trame événementielle transmise par l'histoire, sous la texture d'une mythologie valorisante et tenace, M. Roy cherche à toucher la réalité humaine d'après la dispersion. Le cœur de l'Acadie, situé dans la région de Beaubassin à la fin du Régime français, se déplace vers le Nord lorsque les rescapés de la dispersion se regroupent, « depuis l'isthme de Chignectou jusqu'aux rives de la baie des Chaleurs, y compris la Gaspésie » (p. 102). Face à la mer, adossée au Québec, accrochée à un espace réduit mais majoritaire, cette concentration acadienne possédait une force que n'ont pas vue les élites cléricales du XIXe siècle. Pressentant que cette proximité de la mer rendait les anciens déportés « beaucoup moins sensibles aux conditionnements tradition-

nels » (p. 107), elle tente d'arracher à la mer ces pêcheurs trop libres et de les fixer dans l'arrière-pays par la colonisation. Expérience malheureuse, juge M. Roy, parce que ne s'appuyant sur aucun pôle côtier suffisamment important. Expérience désastreuse surtout, parce qu'elle paralyse toute urbanisation même embryonnaire. Cette paresse du développement urbain est d'autant plus néfaste que les villes anglaises s'accroissent à un rythme normal, deviennent des centres de diffusion de valeurs anglo-saxonnes :

l'Acadie en plein XXe siècle n'est rien de plus qu'un chapelet de villages reliés entre eux par des routes absolument sous le contrôle des pochettes urbaines anglaises. Ces postes stratégiques que nous avons fuis, par force ou incurie, pour coloniser, sont devenus de nos jours les véritables sièges de la colonisation, mais de la colonisation anglaise. (p. 126)

Bilan de cette tentative de colonisation : une Acadie encore plus faible et morcelée, saignée par l'expatriation de colons crevant de faim sur leurs terres rocailleuses.

Si M. Roy insiste à ce point sur l'éparpillement des Acadiens, c'est qu'il y voit leur grande faiblesse, certes, mais surtout une faiblesse que les élites ont voulu faire passer pour une force en expansion. À l'unité territoriale impossible, le nationalisme traditionnel a substitué une « unité morale » qui souderait tous les Acadiens du continent, « depuis la baie des Chaleurs jusqu'aux bayous louisianais, en passant par les régions québécoises de Bellechasse, de Nicolet, du Richelieu et de Saint-Jacques de l'Achigan » (p. 132). Le « coeur » de cette Acadie rêvée (mais « de nulle part ») est Moncton, répètent à satiété les élites. Un simple coup d'oeil sur une carte et le souvenir du célèbre maire Jones dénoncent l'aberration de pareille vue de l'esprit. Quel poids véritable, quel pouvoir d'entraînement peuvent avoir quelques institutions comme un journal, une université, une société patriotique dans la « métropole » anglaise de Moncton ? Au lieu d'être un point de convergence, de polarisation des forces, elles risquent de devenir facteurs de dispersion, de déperdition, d'énergie. Le « coeur » de l'Acadie, est-il nécessaire de le dire, se

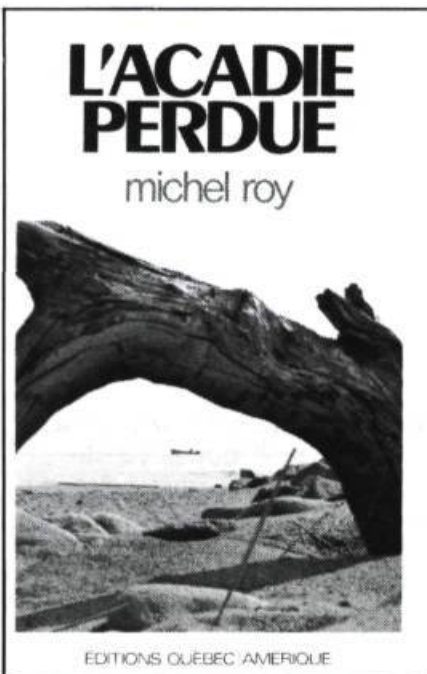
situe, pour M. Roy, aux frontières du Québec.

On devine immédiatement le changement de perspective : au lieu du « projet insensé d'une grande Acadie morale qui eût épousé les limites de nos déplacements à travers le continent » (p. 137), M. Roy propose une Acadie qui épouse le projet collectif québécois : on ne peut « sauver l'héritage » sans passer par « le grand fleuve ».

Il ne manquera pas de voix acadiennes pour demander (et répondre) avec A.-M. Robichaud :

Faut-il en conclure que nous ne survivrons qu'au prix de la perte de notre identité ? Autant dire alors que nous sommes déjà morts.²

Est-ce la résurgence d'une certaine méfiance face au grand frère québécois bruyant ? Je n'ai pas la prétention de répondre pour les Acadiens. Mais je ne puis que m'interroger sur les chances de vie d'un groupe minoritaire qui ne possède même pas d'institution politique, et qui semble régresser au plan démographique. Si le Québec, qui maîtrise une partie de son appareil politique et qui se trouve majoritaire chez lui, est quand même menacé, que deviendra l'Acadie sous la houlette du gouvernement fédéral et sous les pressions de forces économiques qui lui échappent totalement ?



Mon article a pu laisser croire que M. Roy se livrait futillement à de violentes attaques contre le clergé et les élites bourgeoises acadiennes. Ce sont moins les élites — et surtout celles du passé — que veut attaquer l'auteur, que la persistance de mythes dangereux. Au moment où le Québec a élu un gouvernement qui prône l'indépendance, M. Roy dit aux siens : « Dans le combat politique qui va s'engager, méfiez-vous du réflexe de neutralité qui a été le nôtre au cours de l'histoire. Joignons-nous à ces frères qui sont majoritaires chez eux et ont des structures institutionnelles que nous n'avons pas. Avec eux seulement nous pouvons gagner le combat pour que vive l'Acadie. »

Pessimiste, le livre de M. Roy, lorsqu'il dit sa méfiance de l'art et des musées, de la parole nombreuse et des chansons ? lorsqu'il propose ces phrases reproduites sur la couverture ?

L'Acadie renaît ! L'Acadie vivra toujours ! Et si c'était un mensonge.

Le regard appuyé, lucide, n'est pas pessimisme mais motivation à agir. Et l'on n'a pas besoin pour s'en convaincre de recourir à la citation de Renan :

Souvenons-nous que la tristesse seule est féconde en grandes choses, et que le vrai moyen de relever notre pauvre pays, c'est de lui montrer l'abîme où il est. (p. 156)

Plutôt qu'un abandon à la « volonté exacerbée de différenciation » (p. 169) ou à la dangereuse rêverie de l'âge d'or, M. Roy propose un agir qui sourd de tout l'être et s'enracine sur « un certain espace du dedans » qui « a résisté aux outrages séculaires » (p. 173).

Les Québécois auraient donc intérêt à lire ce livre sur les gens d'à côté qu'ils connaissent si peu. Ils auraient intérêt à entendre cette voix, quand ce ne serait que pour se méfier de toute histoire mystificatrice, de toute vision d'avenir condamnée d'avance parce que suscitée par une mythologie compensatrice qui oublie les faits et l'âme d'un peuple.

Réal Ouellet

1. Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, éd. France/Amérique, 1978.
2. Compte rendu de *L'Acadie perdue*, dans *Si que*, n° 4, Université de Moncton, 1979, p. 207.